

Métiers de l'agriculture



Un diplôme officiel et reconnu

Diplôme niveau 3
RNCP 38855 - certifié jusqu'au 31/12/28
Ministère de l'Agriculture



MODALITÉS

Conditions d'admission

- Avoir entre 15 et 29 ans et avoir terminé l'année de troisième. Sans restriction d'âge pour les personnes relevant d'une RQTH

Organisation

- Contrat d'apprentissage de 24 mois (905h de formation)
- Rémunération comprise entre 27 et 100% du SMIC
- Alternance : 40% au centre de formation et 60% en entreprise

Validation

- 80% en contrôle en cours de formation
- 20% en épreuves terminales

Tarif

- Formation prise en charge par les OPCO et les financements du CFA (pour 12 mois 5636€). Aucun reste à charge pour l'apprenti et l'employeur

Accessibilité

- Accès aux personnes à mobilité réduite, accompagnement et adaptation pédagogique possible (référent handicap)

Délais d'accès

- Entretien dans les 30 jours suivant le premier contact

OBJECTIFS

Le CAPa MA a pour objectif de former des salariés agricoles. Il permet d'acquérir un savoir et de développer de nombreuses compétences professionnelles :

- Conduite d'engins agricoles et utilisation des matériels
- Entretien des matériels, équipements et bâtiments de l'exploitation agricole
- Conduite de productions végétales et opérations de récolte
- Alimentation, surveillance et soins aux animaux d'élevage

CONTENU

Enseignements généraux:

- Mathématiques, Sciences
- Histoire-Géographie, Education socioculturelle
- Français, Anglais
- Informatique
- Education physique et sportive

Enseignements professionnels:

- Entreprise et vie professionnelle
- Maintenance des matériels, des installations et des bâtiments
- Conduite des grandes cultures
- Module d'initiatives professionnelles "Ruminants"

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDE

Métiers possibles:

- Ouvrier polyvalent agricole
- Salarié agricole
- Agent de service de remplacement
- Conducteur de machines agricoles
- Employé d'élevage

Poursuites de formation:

- BPREA
- Bac pro CGEA
- Bac pro agroéquipement